

Mission

Appliquer les protocoles établis d'étude des environnements géo-naturels et anthropisés

Facteurs d'évolution à moyen terme

- Automatisation des procédures, des installations
- Normes et des règles d'expérimentation

Impact sur l'emploi-type

Mise à jour des connaissances et compétences en lien avec le domaine

Activités principales

- Exécuter des procédures préétablies d'observations, de mesures, de prélèvements, de suivis spatiaux-temporels d'êtres vivants, de minéraux ou de flux de matières
- Enregistrer des résultats et observations, sur cahier de terrain ou de laboratoire et support numérique, dans le respect des procédures préétablies
- Assurer l'entretien et la maintenance de premier niveau des matériels d'observation, de mesure et de prélèvement
- Réunir le matériel nécessaire aux campagnes de terrain
- Réaliser des mesures et des prélèvements
- Trier des échantillons prélevés
- Préparer des échantillons pour analyses ultérieures ou expédition
- Utiliser des tableurs ou des systèmes d'information géographique ou des bases de données
- Procéder à l'évacuation des déchets en respectant les règles d'hygiène et sécurité

Compétences principales

Connaissances

- Environnement et classification des organismes
- Calcul mathématique (notion de base)
- Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité

Compétences opérationnelles

- Utiliser les appareils de mesure courants
- Appliquer les procédures expérimentales
- Savoir rendre compte
- Travailler en équipe
- Adapter un mode opératoire
- Reconnaître les organismes vivants et les minéraux

Diplôme réglementaire exigé Formation professionnelle si souhaitable

- Pour les concours externes dans le grade d'adjoint technique de 2ème classe, un diplôme de niveau V
- Domaine de formation exigé : entretien et aménagement des espaces naturels et ruraux, écologie, environnement

Conditions particulières d'exercice

- Horaires décalés et travail nocturne possibles
- Déplacements fréquents et éventuellement de longue durée